



ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME LE PARTERRE

La rentrée aura lieu :

Le Jeudi 2 septembre 2021 à 8h45

La cantine débutera ce jour-là.

Pour l'année qui arrive votre enfant sera dans **la classe de CP – CE1**

Pour le jour de la rentrée :

Merci d'amener une attestation d'assurance scolaire.

Nous vous rappelons que cette assurance doit comporter les mentions « responsabilité civile » et « individuelle accident ». Vous avez autrement la possibilité de choisir la mutuelle Saint-Christophe (assurance de l'école – documents joints).

Merci de noter d'ores et déjà la réunion parents / professeur, moment essentiel dans le suivi de la scolarité de votre enfant.

Le vendredi 24 septembre :

- 17h pour les élèves de CP

- 18h pour les élèves de CE1